

DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE À LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS SUR LE SITE INDUSTRIEL

ARKEMA

Usine de Saint-Auban
04600 SAINT-AUBAN

MÉDITERRANÉE

2018

➤ Mots clés : sécurité de déplacements, Kpi et plan de progrès



L'ENTREPRISE

Fort de compétences uniques dans le domaine de la science des matériaux, Arkema modèle la matière pour répondre à l'accélération de la demande de matériaux innovants et durables, portée par les enjeux dans les nouvelles énergies, les nouvelles technologies, la raréfaction des ressources, la mobilité ou encore l'urbanisation croissante. Pour plus d'informations : <https://www.arkema.com/global/fr/>



LE CONTEXTE

La sécurité en entreprise est devenue, avec la prise de conscience face aux risques, un domaine incontournable. Arkema agit pour améliorer l'environnement de travail et protéger la santé de ses salariés. Une politique de sécurité est déployée afin d'instaurer une véritable culture de la sécurité à partir de différents outils. Elle s'articule autour de trois axes : le technique, l'organisationnel et l'humain. En favorisant la maîtrise des risques, l'entreprise va préserver la sécurité de ses salariés et éviter ainsi des conséquences négatives (humaines ou financières).



IDÉE ET OBJECTIFS

Afin de sensibiliser au mieux le personnel sur les accidents, l'entreprise a souhaité organiser une matinée consacrée à la **sécurité des déplacements**. L'objectif est d'atteindre un niveau de sécurité extrêmement élevé.



MISE EN OEUVRE

Le déroulement de cette matinée a été présenté avec un rappel quantitatif des accidents. A savoir que le site a été le plus accidentogène en 2016, avec la typologie suivante : 31% des accidents sont liés aux déplacements, 32% à une mauvaise utilisation des outils et 8% aux produits chimiques. Un rappel des 11 principes directeurs de la sécurité du Groupe a été fait, ainsi que les différents outils mis en place tels que Les Essentiels, les Temps Forts, la Safety Academy, la Journée Mondiale de la Sécurité, la campagne sur le Droit d'interpeller sans oublier la prévention des accidents par l'observation.

Le site a été découpé en 13 secteurs, un responsable a été nommé pour chacun d'entre eux. Accompagné d'une équipe, le responsable devait noter sur un plan le circuit emprunté et écrire sur une "fiche anomalie" les observations identifiées. Après cette tournée dans l'usine, un débriefing a été organisé avec la présentation par chaque responsable de secteur des anomalies constatées et des solutions proposées.

Tout au long de la matinée, les équipes ont donc arpenté le site en notant les anomalies qui pouvaient entraîner des accidents potentiels par **chute** ou **trébuchement**. Tout le monde a joué le jeu et un bon quadrillage du site a été fait.

Des engagements collectifs ont été pris en vue d'améliorer la sécurité des déplacements sur le site, qu'il va falloir tenir, et classer les actions par priorité de mise en œuvre. Leur avancement est communiqué régulièrement par un **indicateur de suivi** du Plan de Progrès annuel et grâce à des bulletins d'information illustrant les travaux accomplis.



RÉSULTATS

Baisse de l'accidentologie sur le site : 4 accidents de déplacement en 2016 et 1 en 2017.

Cette action collective sur la Sécurité a permis d'engager le personnel et de l'impliquer au plus près du terrain. Acteurs dans cette démarche, les salariés apprécient mieux les enjeux, grâce à la discussion, le partage dans une ambiance sympathique et studieuse à la fois. Cette journée a permis à chacun de s'exprimer et ainsi chacun est prêt à donner le meilleur de soi pour atteindre les objectifs fixés.

C'est la synergie qui se dégage de l'effet de groupe qui permet de donner sens à l'action à travers le discours du management et en relayant la politique sécurité du groupe. La communication régulière des travaux entrepris permet de montrer la pérennisation de la démarche et l'amélioration en continu des conditions de sécurité des déplacements.

BÉNÉFICES ET PERSPECTIVES

En novembre prochain, les dirigeants vont revenir sur le site pour faire le point sur les actions qui ont été menées suite à cette matinée consacrée aux déplacements. La programmation d'une nouvelle demi-journée sur le même thème en présence du top management est en cours car la prévention des accidents par l'observation doit se développer et doit être mis en place de manière forte.



Quelques exemples :
Création de parkings et dépose minute, balisage zone piétons, accès à certains équipements (création de marche pour sécuriser)



GLOBAL COMPACT : ODD



ODD 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous

ODD 8 : Promouvoir un travail décent pour tous

ODD 12 : Etablir des modes de consommation et de production durables